

# PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BASTIDE D'ENGRAS

## Séance du jeudi 19 octobre 2023

\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 19 octobre à 18h30,

le Conseil Municipal de la commune de la Bastide d'Engras, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de M. Pascal GISBERT, Maire.

Date de convocation: 12 octobre 2023

## **Conseillers municipaux présents :**

CARON Jean Pierre, CHABERT Jocelyne, DEPASSE Hélène, DUFAUD Nathalie, FOUQUET Valentin, GISBERT Pascal, PARIS Laurent.

## Conseillers municipaux absents excusés et pouvoirs :

BAISERO Jean-Claude a donné procuration à CARON Jean-Pierre, GUZZO Cathy a donné procuration à DUFAUD Nathalie, MEIX Olivier a donné procuration à CHABERT Jocelyne

#### MASSART Frédéric

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 7

Nombre de votes : 10

### Ordre du jour :

- Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU
- DM pour le budget primitif
- Mise en place de la révision allégée n°1 du PLU
- Implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune et création d'une ZAER
- Modification des modalités de la régie de recettes
- Modification des modalités de la régie d'avances
- Décision relative à la proposition de signature de convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion du Gard
- Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024
- Signature d'une convention d'adhésion au service partenariat CNRACL et invalidité du centre de gestion du Gard
- Demande de subvention de l'APE de la Tave pour projets pédagogiques proposés aux 4 écoles.

## Jocelyne CHABERT est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **Délibérations**:

- DEL 2023-046 - Décision relative à l'approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU

Les modifications ont concerné particulièrement des erreurs matérielles et pris en compte les observations de la DDTM sur la règlementation et sur les thèmes suivants :

- o Les constructions et les clôtures en zones agricoles et naturelle
- o Les tableaux des destinations et sous-destinations en zone U
- o L'intégration du PPRI en annexe du PLU et prise en compte du ruissellement.

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

DEL 2023-047 - DM n° 2 pour le budget primitif de la commune

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-049 - Décision relative à la prescription de la révision allégée n°1 du PLU

Cette révision qui ne peut contenir qu'un seul point est nécessaire pour permettre la création d'un parc photovoltaïque au sol.

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-050 - Délimitation d'une Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

La zone concernée a été identifiée dans les Grands Bois et fera l'objet d'une concertation préalable du 4 au 18 décembre 2023.

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-051 - Délibération modifiant des modalités de la régie de recettes

Régularisation administrative

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-052 - Délibération modifiant des modalités de la régie d'avances

Le montant de la régie est porté à 500 euros

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-053 - Décision relative à la proposition de signature de convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion du Gard

Le centre de gestion a mis en place une nouvelle convention pour l'adhésion au service de médecine préventive. Le vote d'aujourd'hui permettra de solliciter le centre de gestion pour cette prestation. Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-054 - Approbation de l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024

Proposition de donner mandat à l'ONF pour assurer et contrôler la vente et les coupes du bois des parcelles 28t et 24t.

Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DEL 2023-055 - Signature d'une convention d'adhésion au service partenariat CNRACL et invalidité du centre de gestion du Gard

La grille tarifaire annuelle pour l'adhésion à cette convention proposée par le centre de gestion du Gard ne convenant pas aux membres du conseil municipal,

la signature de cette convention est refusée à l'unanimité des membres présents ou représentés

La délibération pour statuer sur une demande de subvention de l'APE de la Tave est reportée.

La séance est levée à 19h55